



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

assiette

Question écrite n° 38799

Texte de la question

La réforme des retraites va pénaliser particulièrement ceux qui ont élevé une famille nombreuse. Généralement ces retraités ont des pensions plus faibles que les autres. Les carrières des mères de famille ont été morcelées par leur maternité. Les dépenses pour les enfants ont amoindri l'épargne des ménages. Aussi, la fin de l'avantage fiscal dont bénéficient jusqu'ici les retraités parents d'au moins trois enfants ou plus, de 10 % du montant de la pension est vécue comme une mesure discriminatoire. Aussi, M. Patrick Hetzel demande à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé les intentions du Gouvernement en faveur des retraités ayant élevés une famille nombreuse.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38799

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10226

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)